

**ARRÊTÉ RECTORAL EN DATE DU 06 JUIN 2019 ATTRIBUANT UNE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE -
SECTEUR DISCIPLINAIRE : FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

SESSION 2019

Le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand – Chancelier des Universités

VU l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004, l'arrêté du 27 septembre 2005 et l'arrêté du 30 novembre 2009 ;

VU la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004;

VU le procès verbal établi par le jury le 23 mai et du 06 juin 2019

ARRÊTE

Article 1 : La certification complémentaire dans le secteur disciplinaire « Français Langue Seconde » est attribuée, sous réserve des dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, aux enseignants dont les noms suivent :

- Elif AVCI-BASOGLU, Professeur des écoles, Ecole les Aures, 03 ST GERMAIN DES FOSSES
- Khadidja BOUTOUBA, Certifiée lettres modernes, Collège Antoine de St Exupéry, 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
- Thomas BESSON, Professeur des écoles, Collège la Ponétie, 15 AURILLAC
- Hélène Cécile CHARDERON, Certifiée anglais, Collège Georges. Bataille, 15 RIOM-ES-MONTAGNES
- Marie-Sophie CHEVRIER, Certifiée de lettres modernes, Collège Jeanne d'Arc, 63 CLERMONT-FERRAND
- Céline DEMAZURE, Certifiée de lettres modernes, Collège Jeanne Cluzel, - 03 MONTMARSAULT
- Arnaud FRANCON, PLP Lettres-Histoire, SEP Lycée Monnet-Mermoz, 15 AURILLAC
- Sylvie FROBERT, enseignante Lettres Modernes, Collège Emile Guillaumin, 03 MOULINS
- Charlene LE GUILLAS, Professeure des écoles, Collège Alexandre Varenne, 63 SAINT-ELOY-LES-MINES
- Maria LEIVAR-MARCELLET, Professeure des écoles, EM. Pauline Kergomard, 03 MONTLUCON
- Anne-Cécile MASSY, Professeur des écoles, Ecole itinérante du socle commun, 63 CLERMONT-FERRAND
- Carmen MIHAI, Certifiée Lettres modernes, Collège Jules Romains, 43 ST JULIEN CHAPTEUIL
- Cédric RAMIREZ, Certifié anglais, Collège Emile Guillaumin, 03 MOULINS
- Christèle TOURNAYRE, Certifiée de lettres modernes, Collège Jeanne d'Arc, 63 CLERMONT-FERRAND
- Laure Anne VALMALETTE, certifiée documentaliste, Lycée Paul Constans, 03 MONTLUCON
- Nadia ZEHAF, Professeur des écoles, Ecole publique de l'Auze, 43 ARAULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

signé
Benoît DELAUNAY